



MÉTROPOLE DE LYON

Direction des Ressources Humaines

Mars 2026

PROFIL DE POSTE

Surveillant de baignade – pôle aquatique - H/F

DIRECTION : Jeunesse et Sports

Cadre d'emplois : ETAPS

Catégorie : B

Rattachement hiérarchique :

N+1 : Responsable du pôle aquatique

N+2 : Chef du service des sports

Au cœur de la métropole de Lyon, Vaulx-en-Velin, 57 000 habitants, est une ville jeune en plein développement urbain, démographique et économique. Engagée dans un projet de renouvellement urbain ambitieux, elle est un territoire d'innovation éducative et culturelle.

➤ **Mission du service :**

Le service des sports joue un rôle essentiel dans le développement et la promotion de la pratique sportive au sein du territoire vaudais.

Les activités du service des sports sont étroitement liées au territoire et constituent des enjeux de transversalité avec plusieurs directions de politiques publiques. Le service des sports de la Ville de Vaulx-en-Velin est structuré en 4 pôles : « Gestion des équipements sportif » ; « Sécurité et maintenance des équipements sportifs » ; « Aquatique » ; « Animation sportive ».

➤ **Finalité du poste :**

Placé sous l'autorité du Responsable du pôle aquatique, le surveillant de baignade anime et encadre des activités sportives dans les disciplines aquatiques auprès de publics diversifiés, dans un environnement sécurisé lors de la période estivale, sur trois sites aquatiques différents. Il est principalement chargé de la surveillance du bassin et de la sécurité des usagers, de faire respecter le règlement des sites sur lesquels il est missionné et d'assurer le suivi technique du bassin en appliquant les normes en vigueur.

Il peut être mobilisé sur d'autres missions d'animation ou d'encadrement en cas de nécessité de service.

➤ **Missions et activités principales du poste :**

- Assurer la sécurité et la surveillance des différents publics
- Mettre en application les consignes du site
- Favoriser la découverte du milieu aquatique
- Participer à l'organisation et à la gestion des diverses animations
- Assurer le suivi technique du bassin

➤ **Connaissances et compétences requises :**

- Connaissance de la réglementation des baignades
- Savoir prévenir et déterminer les risques de noyades et d'accidents
- Savoir porter assistance à un baigneur en détresse/ être en mesure de prodiguer les gestes de secours nécessaires

➤ **Qualités requises :**

- Être force de proposition sur le contenu des animations du bassin
- Sens du relationnel et diplomatie
- Savoir faire preuve d'autorité
- Grande aptitude pour le travail en équipe
- Disponibilité et adaptabilité
- Qualité d'organisation, sens des responsabilités et du service public

➤ **Conditions et contraintes d'exercice :**

- Travail hebdomadaire 35h
- Contrat pouvant aller de 4 à 8 semaines
- Piscine municipale + Piscine provisoire installée uniquement en période estivale

➤ **Profil :**

Être impérativement titulaire du BNSSA ou BEESAN ou BPJEPS (AAN) et à jour de sa révision PSE1 (recyclage à jour obligatoire) et connaissances de la réglementation (POSS)

Expérience dans l'animation, l'enseignement et l'encadrement d'activités aquatiques souhaitée

➤ **Rémunération :**

Traitement indiciaire afférent au cadre d'emploi ; Régime indemnitaire.